

en combustible se faisait en avant du four, par une ouverture pratiquée à la base. Une épaisse couche de cendres recouvrait le sol dallé du foyer. Une petite ouverture rectangulaire, pratiquée sur la paroi latérale, pourrait favoriser le rabattage des flammes pendant le façonnage de l'objet. Dans la partie supérieure de la voûte, et légèrement décalée par rapport à l'axe de symétrie du four, a été dégagée une chambre rectangulaire construite en tuiles plates, encastrée dans la voûte du four. Il s'agit donc vraisemblablement d'une chambre de recuisson.

Dans les couches de sédiments liées à l'activité de ces deux fours a été recueillie une importante quantité de tessons de verre. La majorité des tessons correspond à des éclats de lingots, accompagnés parfois de quelques fragments de formes. Très peu de temps a dû s'écouler entre l'activité du premier four, son abandon et le fonctionnement du second. En effet, la céramique associée aux fragments de verre, bien que très peu abondante, couvre la même période chronologique pour les deux fours, à savoir, la deuxième moitié du Ier siècle après J.-C.

\* Service archéologique de la Ville de Lyon.

Karine BOUCHET\*, Véronique ARVEILLER et Hubert CABART

#### UNE COUPE GALLO-ROMAINE À DECOR GRAVE TROUVÉE À GRAND (VOSGES)

##### Le contexte de découverte

Le village de Grand, célèbre pour ces vestiges gallo-romains, est situé au nord-ouest du département des Vosges (88), aux confins des départements de la Meuse et de la Haute-Marne et à une douzaine de kilomètres à l'ouest de Neufchâteau.

Dans l'Antiquité, Grand appartient au territoire des Leuques. Le site est implanté à l'écart des grands axes de communication, au sud de la voie Toul-Reims et à l'ouest de la voie Langres-Trèves. L'agglomération secondaire connue la plus proche est Soulosse, à 18 km au nord-est.

Le site antique de Grand s'est développé dès la fin du Ier siècle après J.-C. autour d'un sanctuaire des eaux dédié à *Apollon Grannus*. Ce sanctuaire possède alors une grande notoriété comme en témoignent les pèlerinages des empereurs Caracalla et Constantin, et la mention de la ville d'eau sur la carte de Peutinger.

Les vestiges antiques de Grand sont mentionnés dès le XIIe siècle. Le temple est érigé non loin de la mare sacrée. Il est entouré d'un portique sur lequel vient s'appuyer plusieurs monuments publics. On peut notamment mentionner les thermes et la basilique avec son pavement de mosaïque mesurant 224 m<sup>2</sup>. L'amphithéâtre est érigé à la fin du Ier siècle après J.-C., à l'extérieur des remparts et le long de la principale voie d'accès. Il est caractérisé par ses gradins de forme semi-elliptique. Cet édifice remanié au IIIe et IVe siècles est capable d'accueillir 17 000 spectateurs.

##### La fouille

Le site fouillé à Grand entre le 19 octobre et le 25 novembre 1998 est localisé sur un terrain en pente faisant face aux gradins de l'amphithéâtre. La réalisation de cette opération d'archéologie préventive a été motivée par la création d'une billetterie-accueil pour le monument.

Le site a été décapé sur une superficie de 1500 m<sup>2</sup>. Il s'organise le long d'une voie antique située à l'emplacement de la route actuelle.

En haut de la pente, les vestiges sont constitués d'une rangée discontinue de dix unités d'habitation dont seule la partie arrière a été mise au jour sur l'emprise de la fouille. Six de ces pièces correspondent à des caves et les quatre autres correspondent à des rez-de-chaussée. La plupart de ces constructions sont associées à des drains d'évacuation des eaux pluviales.

Au sud, la pente aménagée en terrasses naturelles comporte un alignement de quatre citernes et un puits. Des latrines ont également été mises au jour en bordure sud du site. Ces structures devaient s'inscrire dans un contexte de cours ou de jardins. Il est surprenant de constater que ces

habitations étaient visibles depuis les gradins de l'amphithéâtre.

L'unité d'habitation n°6 mise au jour au centre du site occupe une parcelle de largeur double par rapport aux autres constructions. Deux drains permettent l'évacuation des eaux pluviales de la toiture. Le plus ancien s'écoule directement dans les latrines rectangulaires situées en limite de la rupture de pente.

##### La citerne

L'habitation 6 est associée par ailleurs à un puits à l'ouest et à une citerne à l'est. C'est dans le comblement de cette citerne 6043 qu'a été découverte la coupe en verre qui fait l'objet de cette communication.

Cette structure présente un plan ovale et un profil tronconique. Elle est creusée dans le substrat argileux et s'arrête sur le banc de roche. Elle mesure 3,40 m de longueur sur 2,40 m de largeur et 1,90 m de profondeur. Elle est constituée d'un parement de moellons calcaires sans mortier. Son étanchéité est assurée par un épais chemisage d'argile extérieur. Au nord, un empierrement vient renforcer le chemisage d'argile afin de contrecarrer la poussée des terres due à la forte pente du terrain.

Dans son usage premier, cette structure fait office de citerne d'eau.

Suite à son abandon, l'excavation a servi de fosse dépotoir. Son comblement progressif se décompose en six grandes phases lisibles en coupe.

La couche inférieure, pauvre en mobilier de rejet, semble correspondre au dépôt de la dernière phase d'utilisation de la citerne.

C'est dans la couche située juste au-dessus, qu'a été découverte la coupe en verre. L'objet appartient donc à la première phase de comblement volontaire de la citerne. Cette couche est constituée d'un limon argileux de couleur noire comportant des moellons, des fragments de tuiles et de nombreux tessons de céramique.

Le mobilier céramique associé à la coupe en verre forme un ensemble cohérent. La présence de céramique fine engobée de type *Niederbieber 32* et de céramique métallescente de type *Niederbieber 33*, permet de dater cette couche du IIIe s. après J.-C.

### La coupe.

C'est une coupe de forme hémisphérique, à fond concave qui renvoie au type Isings 116b<sup>1</sup>. Le verre est incolore, de bonne qualité, sans bulle ni filandres. Elle mesure 4 cm de hauteur et 17,3 cm de diamètre. La coupe a sans doute été soufflée dans une forme. Le fond convexe ne porte pas de trace de pontil. La lèvre, après avoir été coupée avec un outil, a été arrondie par meulage.

Sa grande originalité tient à son décor gravé. La lèvre est soulignée par de fines traces de meulage et le fond est marqué par deux rainures

concentriques. Le décor est constitué de poissons (perches ?) ou de dauphins stylisés. Sur le fond, l'artiste a représenté deux poissons tête-bêche, enserrés dans un cercle dessiné par deux sillons concentriques et sur la panse, on voit six poissons nageant alternativement vers la gauche ou vers la droite. L'ensemble est gravé à l'extérieur de façon à être vu par transparence de l'intérieur. L'image est simple et lisible au premier coup d'œil.

Les poissons sont obtenus par meulage profond. L'artisan creuse le verre à l'aide d'une meule sur laquelle il appuie la coupe. Il obtient une

entaille qui s'enfonce souvent à plus de la moitié de l'épaisseur disponible. Le graveur a réalisé le corps des poissons en dessinant de grands S avec une meule assez large qui creuse assez profondément. Les nageoires et les détails sont indiqués avec une meule plus étroite. À ce meulage, s'ajoute des éléments gravés avec une pointe fine en acier (ou en pierre dure), comme les yeux ou les branchies. Ces détails indiquent sans équivoque la tête du poisson et le sens du mouvement. La mise en page est claire et aérée et l'espace entre les animaux n'est comblé d'aucune manière. La représentation s'inscrit harmonieusement dans l'espace de la coupe et le travail est très soigné.

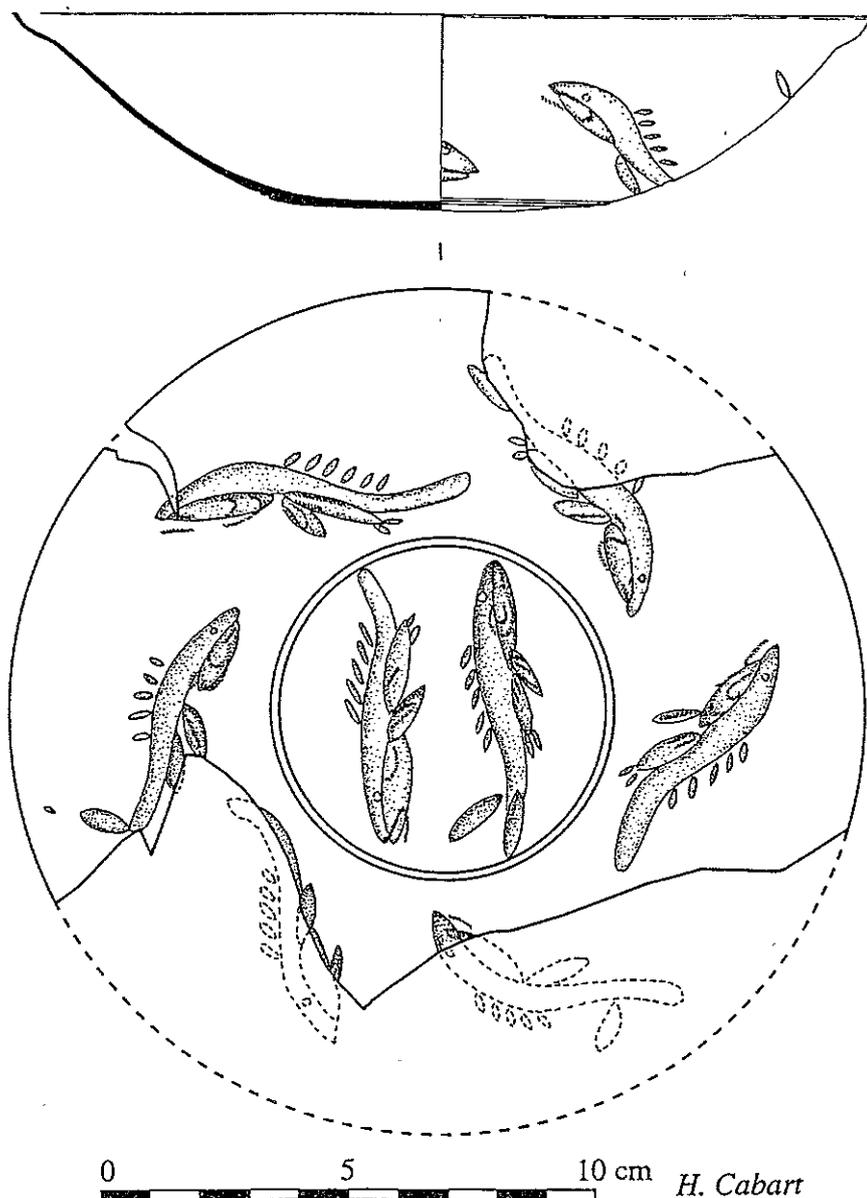
Cette technique de gravure, faite de meulages profonds avec des détails gravés est décrite par Fremersdorf, dans son groupe II-1967, "Tiefschliff mit Gravierung von Details".

La coupe est brisée. Il en manque une partie qui correspond à environ un tiers. Il ne reste que trois poissons entiers et des morceaux des trois autres, mais on dispose de suffisamment d'éléments pour rétablir la totalité du décor.

### Les éléments de comparaison

Le thème du poisson est assez fréquent dans l'art antique : dès l'époque grecque, les céramistes créent un modèle de plats à poissons en figures rouges avec des poissons variés peints sur l'intérieur du plat (plusieurs exemplaires sont conservés au musée du Louvre<sup>2</sup>). Dans l'art romain, les peintures et les mosaïques évoquent fréquemment ce thème mais souvent associé à un paysage marin ou à une scène de pêche<sup>3</sup>. Les poissons sont parfois représentés seuls sur des plats d'argenterie (Kaiseraugst ou Alise-Sainte-Reine<sup>4</sup>). Il ne semble pas, que les poissons de la coupe de Grand, puissent être rapprochés d'un motif chrétien.

Les représentations de poissons sur les verres gravés sont assez nombreuses<sup>5</sup> : cependant, elles ne constituent pas le thème principal et sont le plus souvent un des éléments du décor.



## Sur les coupes Isings 116 :

Les coupes Isings 116 portent souvent des décors gravés. Beaucoup d'exemples viennent de la vallée du Rhin. À côté des décors géométriques, on trouve des scènes de chasse, des représentations mythologiques et des sujets chrétiens. Tous ces vases sont datés du IV<sup>e</sup> siècle.

• Sur une coupe de même forme et provenant de Cobern sur Moselle<sup>6</sup>, découverte en 1878, et conservée à Berlin, on voit Poséidon accosté par deux fauves et entourés de quatre poissons : le style de gravure est différent (même style que la coupe d'Homblières conservée au Louvre). L'objet a, hélas, été détruit pendant la Seconde Guerre mondiale.

• Une autre coupe Isings 116 fut découverte à Carthage<sup>7</sup> dans les thermes d'Antonin : la scène figure deux pêcheurs dans la partie supérieure et dans le segment inférieur, des poissons nagent : daurades, squales à tête énorme, seiches et coquillages. On reconnaît la faune des côtes de la Méditerranée. Par contre, le style de gravure est fort différent de celui de notre coupe : le style de Carthage est celui d'une taille profonde, avec les contours des membres et les plis des vêtements en réserve, la chevelure formée de zones superposées de menus traits parallèles.

• Citons aussi une coupe Isings 116b découverte en Italie à Vintimille<sup>8</sup> en 1882 qui présente un ictyocentaure ou centaure marin, entouré de quatre gros poissons dans le style de l'atelier de Lynkeus.

• Enfin, une dernière coupe un peu exceptionnelle à bords bas et arrondis, découverte en ex-Yougoslavie à Buccari (Bakar) et portant un décor de poissons<sup>9</sup>, est conservée au musée archéologique de Zagreb. Elle comporte un décor gravé d'animaux marins : crabes, poissons, méduses et coquillages.

## Sur d'autres formes de verre :

On trouve aussi des poissons (avec des inscriptions) bien dessinés et gravés sur des bols Isings 85b, en

particulier sur un fragment découvert en 1987 à Straubing<sup>10</sup> en Allemagne et rattaché à un atelier bien étudié par Fremersdorf en 1970 et travaillant à Cologne dans les débuts du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.

On trouve également des bols Isings 96 avec des décors de poissons. Mais ceux-ci sont intégrés dans une scène.

• Ainsi le bol provenant de Corte Cavanella<sup>11</sup> (Ro) fouilles de 1983 conservé au musée archéologique national d'Adria porte le décor suivant : sur le fond, une tête de Satyre, inscrite dans un double cercle hachuré, surmontée d'une frise avec poisson, corbeille et grappes de raisin. D'après Paolucci, ces pièces renvoient à l'atelier de Lynkeus datable de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle et localisé en Egypte (puis travaillant à Cologne) : on peut donc supposer l'existence simultanée de deux ateliers l'un à Alexandrie ou Antioche-sur-l'Oronte et l'autre à Cologne.

• Sur un bol hémisphérique du Vatican<sup>12</sup>, découvert à Rome dans les catacombes, on voit une scène de pêche avec de nombreux pêcheurs et des poissons variés. (groupe 4 : lignes de contour gravées faiblement, les autres détails intérieurs dépolis).

• Enfin le fragment Isings 96b avec poissons provenant de Ravenne<sup>13</sup>, conservé au musée national de Ravenne, fouilles de 1969, offre l'image malheureusement incomplète d'un "dauphin" avec nageoires dorsales et yeux fort bien dessinés : sans doute IV<sup>e</sup> siècle.

## Datation :

La coupe de Grand est datable par sa forme, son type de décor et les éléments de comparaison au IV<sup>e</sup> siècle. La recherche précédente montre que nous n'avons pas trouvé de pièce équivalente, ni pour le thème, ni pour la façon dont il est traité. Seul le style de la gravure peut évoquer celui de l'atelier de Lynkeus (avec toutefois des réserves : en effet, on ne retrouve pas la frise en spirale habituellement présente sous la lèvre, ni les alvéoles remplissant l'espace ainsi que les palmes<sup>14</sup>). Étant donné le lieu de découverte, il est bien sûr tentant de penser à l'atelier de

Cologne, qui a produit de si nombreuses coupes à décor gravé et qui a été magistralement étudié par F. Fremersdorf, mais on ne peut exclure l'Italie dont les productions sont actuellement étudiées par de nombreux chercheurs italiens<sup>15</sup>.

## Bibliographie

- BERTAUX J.-P. et alii. — *Grand, Vosges. Images du Patrimoine*, Nancy, l'Inventaire, 1990, 72 p.
- BIANCHI BANDINELLI R., *Rome : le centre du pouvoir*, Paris : Gallimard, coll. L'univers des formes, 1969.
- COLARDELLE M. et alii. — *Grand, prestigieux sanctuaire de la Gaule. Les Dossiers d'Archéologie*, 162, 1991, 83 p.
- FREMERSDORF F., *Römisches geformtes Glas in Köln, Die Denkmäler des römischen Köln*, vol. 6, Cologne : Verlag der Löwe, Köln, Hans Reykers, 1961.
- FREMERSDORF F., *Die römischen Gläser mit Schliff, Bemalung und Goldauflagen aus Köln, Die Denkmäler des römischen Köln*, vol. 8, Cologne : Verlag der Löwe, Köln, Hans Reykers, 1967.
- FREMERSDORF F., *Antikes, islamisches und mittelalterliches Glas sowie kleinere Arbeiten aus Stein, Gagat und verwandten Stoffen in den Vatikanischen Sammlungen Roms, Catalogo del museo Sacro*, vol. 5, Vatican City : Biblioteca Apostolica Vaticana, 1975.
- GOETHERT-POLASCHEK K., *Katalog der römischen Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier*, Mayence, 1977.
- HAMELIN P., Sur quelques verreries de Bégram, *Cahiers de Byrsa*, vol. 2, 1952, P. 11-25.
- HAMELIN P., Matériaux pour servir à l'étude des verreries de Bégram, *Cahiers de Byrsa*, vol. 3, 1953, p. 121-128.
- ISINGS C., *Roman glass from dated finds*, J.B. Wolters : Groningen et Djakarta, 1957.
- MORIN-JEAN, *La verrerie en Gaule sous l'Empire Romain*, Henri Laurens éditeur : Paris, 1913.
- NEWMAN H., *An illustrated dictionary of glass*, Londres, 1977.
- PAOLUCCI F., *I vetri incisi dall'Italia settentrionale e dalla Rezia nel periodo medio e tardo imperiale*, Firenze : All'Insegna del Giglio, 1997.
- VILLETTE J., Une coupe chrétienne en verre gravé, trouvée à Carthage, *Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-*

*Lettres*, fondation Eugène Piot, to. 46, 1952, pp. 131-151.

WHITEHOUSE D., Fragments of late Roman Cage Cups in the United States, *Annales AIHV*, vol. 12, Vienne 1991 (1993), p. 111-119.

Catalogue de l'exposition *Gallien in der Spätantike*, Mayence, 1980.

*Trasparenze imperiali. Vetri romani dalla Croazia*, Venise, 1997 (Milan et Rome : Skira).

## Notes

\* Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales.

1. Isings, 1957, p. 143-147.

2. Inv. n°CP 1112, CP 1108, CP 1111 etc voir aussi Trendall et Mac-Phee, Greek red-figured fish-plates, *Antike Kunst*, supplément 14, 1987.

3. Bianchi Bandinelli, 1969, fig. 284 et 1970, fig. 216, 217 et 239.

4. *Gallien in der Spätantike*, 1980, Musée romain d'Augst, fig. 40 ; Musée d'Alise-Sainte-Reine, fig. 129.

5. Nous avons écarté les bouteilles en forme de poisson en relief (Newman, 1977, p. 117), comme ceux découverts à Begram en Afghanistan (Hamelin, *Cahiers de Byrsa*, vol. 2, 1952, p. 11-25 et vol. 3, 1953, p. 121-128) ou ceux de Cologne (Fremersdorf VI, 1961, pl. 20 à 23) et les vases diatrètes ornés de poissons en relief (Whitehouse, 1991, p. 115, fig. 3 ; Goethert-Polaschek, 1977, p. 63, n°241 ; *Gallien in der Spätantike*, p. 79, n°72).

6. Morin-Jean, 1913, p. 241, fig. 325; Fremersdorf VIII, 1967, pl. 219 : groupe 3.

7. Villette, 1952, p. 131-151.

8. Paolucci, 1997, p. 127.

9. *Trasparenze imperiali Vetri romani dalla Croazia*, 1997, p. 89 et p. 189, fig. 187; Fremersdorf VIII, 1967, pl. 200 (atelier de Lynkeus : groupe 2).

10. Paolucci, 1997, p. 124-125.

11. Paolucci, 1997, p. 134-135.

12. Fremersdorf, 1975, n° 826.

13. Paolucci, 1997, p. 163-164.

14. Fremersdorf VIII, 1967, p. 22-25.

15. *Annales du 14e congrès de l'A.I.H.V.*, Venise-Milan, 1998 publiées en 2000 (plusieurs articles).

Hubert CABART et Philippe KUCHLER

## LA VERRERIE DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE DU SITE DU PALAIS DE JUSTICE À ÉPINAL (VOSGES).

Le matériel présenté dans le cadre de cette communication provient de deux structures d'équipement mises au jour lors de la fouille du site du Palais de Justice d'Épinal dans les Vosges.

### Le site du Palais de Justice au XVII<sup>e</sup> siècle.

L'îlot du Palais de Justice se trouve sur la rive droite de la Moselle, dans un secteur situé entre la Basilique Saint-Maurice et l'éperon rocheux qui domine Épinal. Il se situe dans le noyau urbain le plus ancien de la ville, dénommé le Grand Bourg au Moyen Age puis la Grande-Ville à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cet îlot est délimité au nord par la rue de la Maix, à l'ouest par la rue des Halles, au sud par la rue de l'Âtre et la place E. Henry (l'ancienne rue du Poids), au sud-est par la rue Jeanmaire et à l'est par la rue de l'abbé Friesenhauser (anciennes rues Haute et d'Embrail).

L'îlot du Palais de Justice est figuré pour la première fois sur le tableau de Nicolas Bellot réalisé en 1626. Il se présente sous la forme d'un ensemble densément construit, composé d'habitations serrées, séparées par des arrière-cours.

La réalisation de cette vue cavalière de la ville d'Épinal coïncide avec l'établissement de la Congrégation Notre-Dame sur l'îlot. Rachetant en 1619 une première maison et ses communs rue de la Maix, les sœurs poursuivent essentiellement leurs acquisitions le long de la rue du Poids jusqu'à l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Si l'on se réfère à la documentation historique, elles réutilisent en grande partie le bâti existant, et ce n'est qu'en 1699 qu'est projetée la construction, sur d'anciennes demeures, d'un bâtiment régulier qui débute l'année suivante et dure jusqu'en 1701.

### Les structures d'équipements.

Observée dans la partie septentrionale du site, la première structure d'équipement correspond à des latrines, de plan rectangulaire (4 m x 3 m). Elles sont entaillées par l'un des murs du bâtiment régulier construit par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame vers 1700. Conservées sur une hauteur maximale de 0,38 m, leurs parois maçonnées sont constituées de moellons en grès rose et gris montés en assises régulières et liés au mortier de chaux. Il s'agit ici d'une fosse à fond perdu : les liquides s'évacuent par infiltration et les matières compactes se déposent en couches successives. Deux niveaux d'utilisation différents (7069.01 et 7069.02) ont ainsi été identifiés ; ils se présentent sous la forme d'un sédiment organique de couleur marron à gris foncé. La fouille manuelle de cette fosse d'aisances a permis de recueillir, en plus de la verrerie concentrée dans l'unité stratigraphique 7069.02, un abondant mobilier céramique dont une série de pots de pharmacie en faïence, vraisemblablement produite sur le site de Clerval (Doubs) dans le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle.

Observées en limite orientale du site, la seconde structure d'équipement (puits ou latrines) se développe sur une longueur de 1,93 m et sur une largeur supérieure à 1,18 m. Perturbée par l'installation du mur de façade sur jardins du premier bâtiment édifié par les sœurs de la Congrégation Notre-Dame, elle est construite en moellons de grès rose soigneusement équarris, montés en moyen appareil et liés au mortier de chaux. Les joints sont constitués de mortier hydraulique qui confère à la structure une grande étanchéité. Conservés sur cinq assises régulières, soit une hauteur de 1,32 m, ses parements délimitent un conduit (0,86 m x 0,77 m) qui est comblé par un sédiment à matrice sableuse de couleur grise (US 7369). Le fond de la structure est équipé d'une dalle en grès rose percée en son centre d'une ouverture circulaire d'un diamètre de 7 cm.

De même que les latrines maçonnées, cet aménagement a livré une

N'oubliez pas d'adresser à l'AFAV le montant de votre cotisation 2001...